

# Politique environnementale 2022



**CHAMBLY**

## Table des matières

<b>Présentation de la mairesse et de la table consultative Environnement et développement durable</b>	<b>3</b>
<b>Mise en contexte</b>	<b>4</b>
<b>Processus d'élaboration de la politique</b>	<b>4</b>
<b>Grandes orientations et mode d'action</b>	<b>5</b>
Leadership	5
Développement durable	5
Encourager la participation et l'engagement des citoyens	5
Réglementation	5
<b>Axes d'intervention et objectifs</b>	
Axe 1 – La conservation des milieux naturels, des paysages et de la biodiversité	6
Axe 2 – La préservation de la qualité de l'eau	7
Axe 3 – La qualité de l'air et l'efficacité énergétique	8
Axe 4 – La saine gestion des matières résiduelles	9
Axe 5 – L'amélioration des milieux de vie	10



# Présentation de la Mairesse

C'est avec plaisir que je vous présente la Politique environnementale 2022 de la Ville de Chambly. C'est un document mûrement réfléchi afin de répondre aux défis d'aujourd'hui et d'anticiper ceux de demain. Elle est témoin de nos engagements pour favoriser la qualité de l'environnement dans notre municipalité. Il s'agit d'un incontournable afin de nous assurer d'offrir une qualité de vie à nos citoyens, et ceux des générations à venir.

Toute l'administration sera appelée à travailler de concert pour mettre en place les grandes orientations qui guideront nos actions décrites dans ces pages.

En terminant, j'aimerais remercier les membres de la table Environnement et développement durable et l'ensemble des services municipaux qui ont participé à l'élaboration de cette politique. Cette dernière sera d'ailleurs suivie d'un plan d'action afin de poursuivre concrètement nos démarches dans le futur.



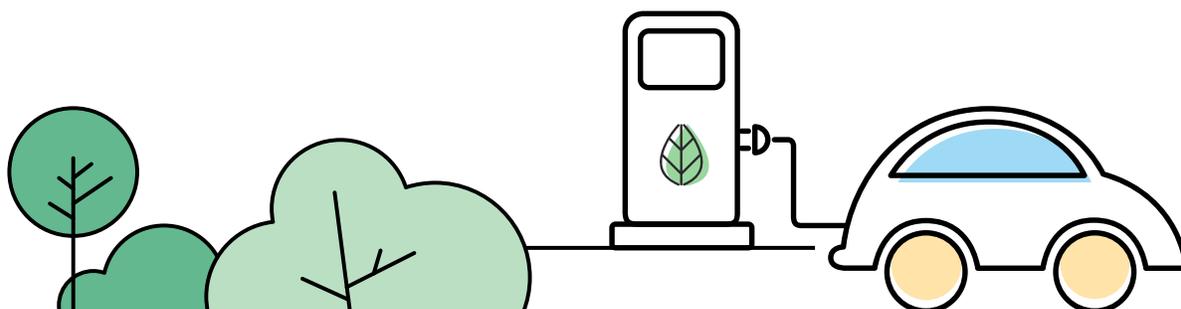
ALEXANDRA LABBÉ  
Mairesse

# Présentation de la table consultative Environnement et développement durable

Son champ d'action vise à discuter et à valider certaines orientations relativement à l'environnement et au développement durable.

On y traite particulièrement de la gestion des collectes des matières résiduelles, du déploiement des filières de valorisation à l'Écocentre, de la conservation de la biodiversité des milieux naturels et urbains, ainsi que des stratégies de gestion de l'eau. Son rôle de sensibilisation et d'information est majeur, afin que chacun devienne un agent de changement.

Dans le but de cibler des actions concrètes et réalistes aux enjeux présents sur le territoire de Chambly, la Table est composée de cinq membres citoyens, de deux membres du conseil municipal et de deux gestionnaires municipaux, dont la cheffe de la division Environnement, responsable de piloter les dossiers environnementaux.



# Mise en contexte

L'étalement urbain, les gaz à effet de serre provenant du secteur des transports, l'enfouissement des matières résiduelles, l'instabilité du climat et la menace de la présence d'espèces exotiques envahissantes font partie des enjeux majeurs affectant le bien-être des citoyens.

Grâce à ses milieux terrestres d'intérêts, ses plans d'eau vivants et sa population engagée, Chambly a tout ce qu'il faut pour limiter les impacts négatifs causés par les activités humaines et pour s'adapter aux changements climatiques actuels et futurs.

Que ce soit par la promotion de la biodiversité, la croissance d'oasis urbaines ou par l'augmentation des performances en gestion des matières résiduelles, cette politique environnementale vise la résilience face aux bouleversements climatiques éminents et à assurer la qualité de vie des citoyens d'aujourd'hui et de demain.

Cette politique doit servir de référence pour l'ensemble des actions entreprises par la Ville, et ce, dans toutes les sphères de son administration.

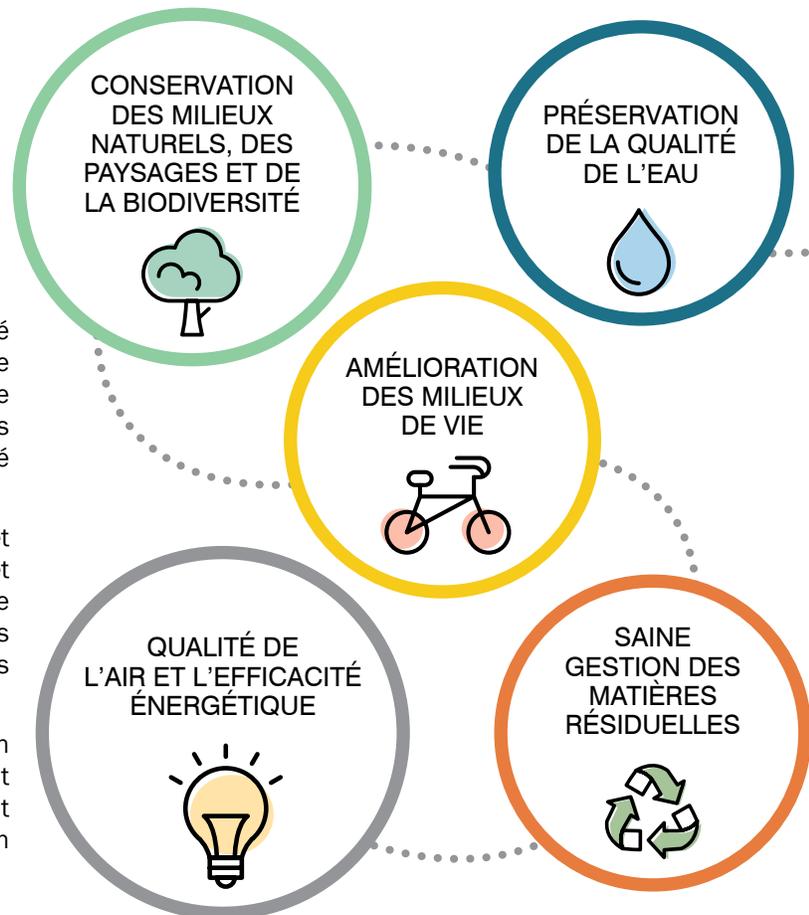


# Processus d'élaboration de la politique

Puisque les enjeux environnementaux touchant l'intégrité des milieux des citoyens ont évolué depuis l'élaboration de la première politique environnementale de 2009, la Ville de Chambly a voulu mettre à jour et définir les actions prioritaires à entreprendre afin de poursuivre l'amélioration de la qualité de vie sur son territoire.

Grâce à l'apport des membres de la table Environnement et développement durable, des membres du conseil municipal et de l'ensemble des services municipaux, la nouvelle Politique environnementale est en concordance avec les enjeux et les opportunités actuels de la Ville de Chambly, présentés sous cinq axes d'intervention (voir schéma).

Pour chacun d'entre eux, la municipalité appliquera son influence selon quatre grands modes d'action : en démontrant du leadership, en appliquant les principes de développement durable, en informant et en mobilisant la population, et en adoptant de nouveaux règlements.



# Grandes orientations et modes d'action

La Ville de Chambly tente, pour chaque axe d'intervention, d'influencer positivement par ses actions, son leadership et son exemplarité, de même que par ses démarches en développement durable, la sensibilisation et la mobilisation citoyenne et par une réglementation adaptée.

## Leadership

La Ville cherche avant tout à être un modèle à suivre et à faire systématiquement la promotion des valeurs environnementales dans toutes ses sphères d'activités.

## Développement durable

L'écoresponsabilité est aussi au cœur des actions de la Ville, en visant l'intégration des bases du développement durable dans ses décisions.

Que ce soit au niveau de l'approvisionnement, de la gestion de projet, du développement urbain ou des activités événementielles, l'internalisation des coûts environnementaux, sociaux et économiques est considéré dans le processus décisionnel.

## Encourager la participation citoyenne

À l'aide entre autres de programmes de sensibilisation, la Ville cherche à assurer l'engagement et la mobilisation des citoyens, des institutions, des commerces, des industries et des groupes dans l'élaboration et dans la mise en œuvre de sa vision environnementale.

## Réglementation

Afin de supporter les mesures environnementales mises en place, la Ville s'engage à assurer le suivi et la mise à jour de ses outils législatifs, sans oublier de se doter d'outils de sensibilisation pour accompagner la population lors de modifications réglementaires.



## Conservation des milieux naturels, des paysages et de la biodiversité

Les milieux naturels en santé jouent un rôle majeur dans l'adaptation des villes face aux impacts des changements climatiques, en plus de contribuer au bien-être et à la santé des citoyens.

La Ville de Chambly reconnaît l'importance de la protection, de la mise en valeur et de la connectivité des milieux naturels d'intérêts écologiques, et s'engage à sensibiliser l'ensemble de la population à ce sujet.

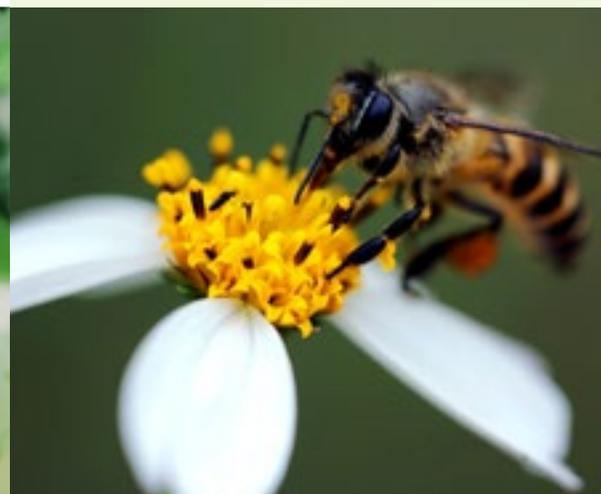
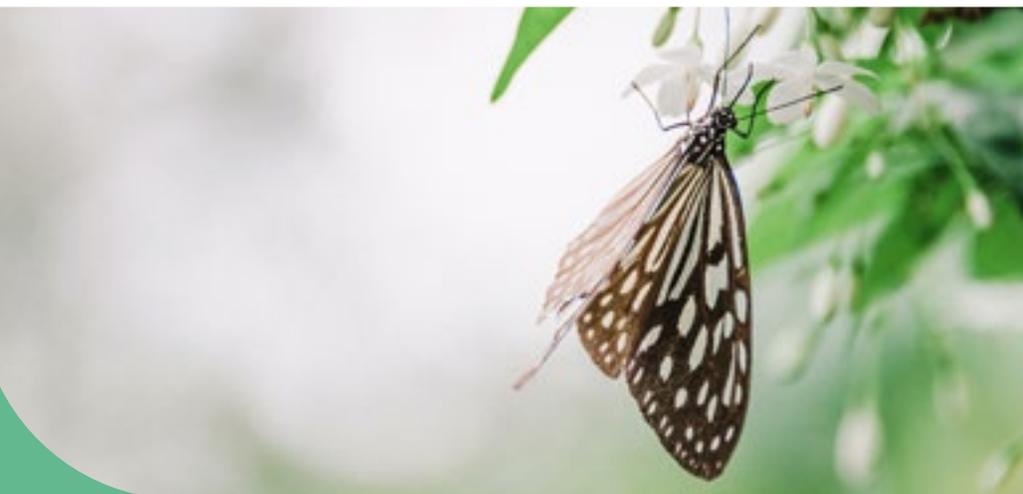
Chambly s'engage à poursuivre la gestion durable de ses espaces publics grâce à des plantations de vivaces et d'arbres indigènes variés pour réduire les zones d'îlots de chaleur sur son territoire.

Une biodiversité étendue est la meilleure défense contre l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes et augmente la résilience des écosystèmes du territoire.

Les plantations de l'équipe d'horticulture représentent entre 600 et 1000 arbres fruitiers, feuillus et conifères plantés sur le territoire annuellement. La Ville encourage également la plantation d'arbres chez les citoyens grâce au don d'arbres au printemps et au programme de subventions pour des arbres de gros calibres.

### Ruches urbaines à Chambly

Quoi de mieux que d'avoir des abeilles pour polliniser votre jardin l'été et y récolter les fruits et légumes l'automne suivant ? Pour que ces ouvrières se sentent bien accueillies, plusieurs aires de plantation de fleurs mellifères sont disponibles sur le territoire, ainsi que 10 ruches réparties sur 5 sites stratégiques.



## Préservation de la qualité de l'eau et réduction de la consommation d'eau potable

Chambly s'engage à surveiller la qualité de l'eau, y faciliter son accès et sensibiliser les riverains à la protection des berges et des sols environnants.

### Résister aux changements de la fréquence et de l'intensité des épisodes de pluies abondantes et des périodes de sécheresse

La Ville poursuit la multiplication de ses zones perméables afin d'améliorer la gestion des eaux de pluie. Des stationnements écologiques, des bassins de rétention couverts de couvre-sol absorbants et un pavé en dalles alvéolées sont disposés dans des zones stratégiques de la municipalité.

Il demeure important de sensibiliser les citoyens sur l'aménagement d'un jardin de pluie afin que chacun gère l'eau sur son terrain.

### Réduction de la consommation d'eau potable

Encourager la préservation de l'eau potable du secteur résidentiel par le biais de subventions offertes par la municipalité à l'achat d'une trousse d'économie d'eau potable ou d'un baril récupérateur d'eau de pluie.

Un règlement municipal limite les journées permises pour l'arrosage des gazons. La municipalité fait également la promotion de la diversité des couvre-sol afin d'augmenter la résilience à la sécheresse des aménagements.



## Qualité de l'air, réduction des gaz à effet de serre (GES) et efficacité énergétique

Plusieurs particules qui flottent dans l'air proviennent de nombreuses sources, tels les gaz d'échappement des voitures, les procédés industriels ou des allergènes, tels le pollen et la moisissure.

On prévoit que les changements climatiques feront augmenter la quantité de particules fines à laquelle nous serons exposés, notamment en raison du risque accru de feux de forêt dû aux températures plus élevées.

La Ville implante des mécanismes d'influences pour réduire ces impacts, afin d'améliorer la qualité de l'air, réduire les émissions de gaz à effet de serre et diminuer la consommation d'énergie.

### Améliorer la qualité de l'air

Accroître les efforts d'éradication de l'herbe à poux pour protéger la population. Environ 13 % de la population québécoise est affectée par la rhinite allergique, majoritairement causée par cette plante.

### Favoriser la réduction des gaz à effet de serre (GES)

Restreindre la marche au ralenti inutile des véhicules des citoyens et des fonctionnaires.

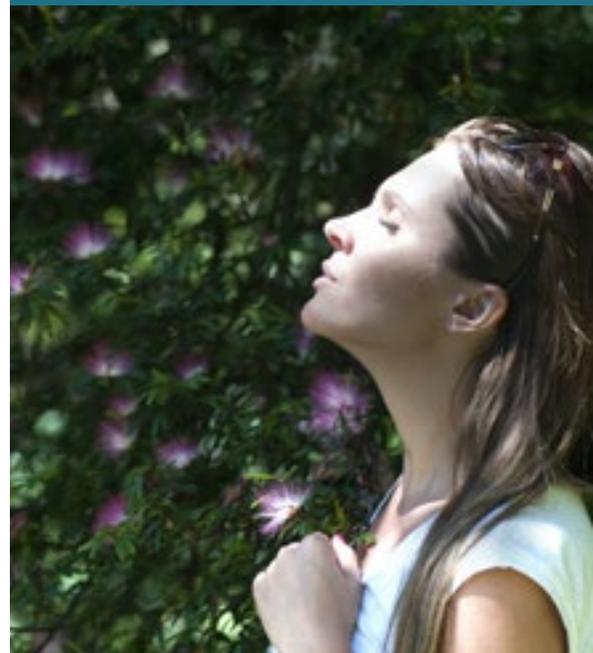
Encourager l'utilisation de véhicules moins polluants et promouvoir les transports actifs comme la marche et le vélo sur tout le territoire.

Représenter les valeurs de la Ville aux différents comités responsables de l'optimisation du réseau de transport collectif.

### Consommation d'énergie

Sensibiliser les citoyens des secteurs résidentiel et commercial au niveau des technologies d'énergies renouvelables et promouvoir des mesures d'économies d'énergie dans le cadre de toute nouvelle construction ou rénovation.

Faciliter l'implantation de toits verts, de murs végétaux et de recouvrements réfléchissants dans les développements résidentiel, commercial et industriel.



# Saine gestion des matières résiduelles

La Ville s'engage à poursuivre ses efforts pour réduire l'enfouissement des matières résiduelles. En 2021, 51 % des matières résiduelles collectées aux portes se sont retrouvées à l'enfouissement. Pourtant, seulement 15 % des matières résiduelles domestiques devraient se retrouver dans le bac à ordures.

## Promouvoir le principe de réduction, de réutilisation, de recyclage et de valorisation (3RV)

Accompagner les acteurs des secteurs industriels, commerciaux et institutionnels pour améliorer leurs performances et mobiliser les acteurs intéressés à participer à l'émergence de l'économie circulaire.

Réduire le gaspillage alimentaire. Chaque année,  $\frac{1}{3}$  de la nourriture produite mondialement, soit la superficie du Canada et de l'Inde réunis (30 % des terres agricoles) et  $\frac{1}{4}$  de l'eau utilisée en agriculture sont perdues.

Au Canada seulement, la nourriture gaspillée permettrait de nourrir tous les Canadiens pendant près de 5 mois.

## Innover pour une meilleure gestion des matériaux de rénovation, de construction et de déconstruction

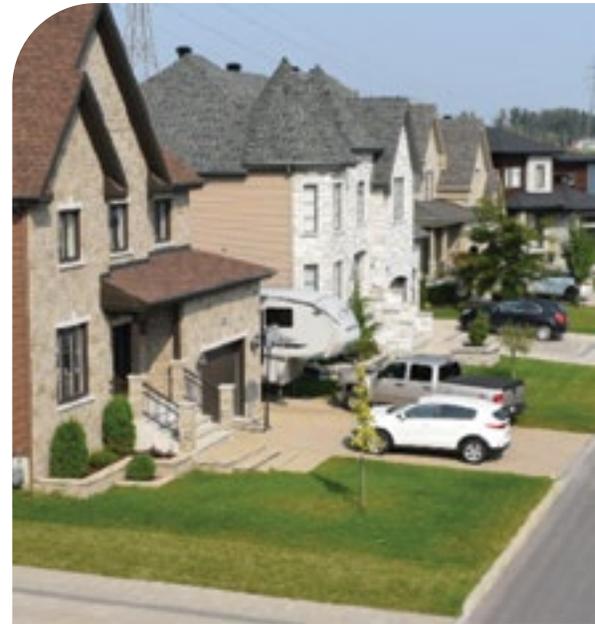
Bonifier l'offre de service de l'Écocentre et faire connaître davantage les matières qui y sont acceptées. Poursuivre le déploiement des filières et points de dépôts afin d'élargir la liste des matières résiduelles évitant les sites d'enfouissement.

Promouvoir de meilleures pratiques de rénovation, de construction et de déconstruction.

## Réglementer et subventionner des projets pour réduire l'enfouissement

Réduire les produits à usage unique et faciliter l'utilisation de matériaux recyclés dans les projets de la Ville.

Subventionner l'achat de produits réutilisables et les rénovations réalisées avec des matériaux écoconçus.



## Amélioration des milieux de vie

La Ville souhaite favoriser les impacts positifs sur l'environnement habité et la santé afin de maintenir la qualité de vie des citoyens et de leur milieu de vie tout en favorisant les liens sociaux.

Poursuivre la préservation et la création de zones tampons pour diminuer les nuisances visuelles et sonores.

Favoriser la diminution de l'empreinte écologique des citoyens et de la communauté en supportant, par exemple, l'achat local.

Favoriser l'autonomie alimentaire et le partage de connaissances, de biens et services pour réduire la consommation, en invitant des conférenciers et en organisant des journées de sensibilisation sur divers enjeux environnementaux.

---

### Un filet de sécurité pour faire face à l'urgence climatique

Avec la création du Fonds pour l'urgence climatique, en plus d'adhérer au Fonds municipal pour la biodiversité, Chambly a la possibilité d'implanter davantage de projets environnementaux, en vue d'atténuer et de s'adapter aux changements climatiques qui touchent l'ensemble de sa population.



# Politique environnementale 2022

VILLE DE CHAMBLY

Réalisée par la division Environnement de la Ville de Chambly.

**Jun 2022**

**PLAN D'ACTION**  
**Politique environnementale**  
**2022-2027**



**CHAMBLY**

## AXE 1

# Conservation des milieux naturels, des paysages et de la biodiversité



**Encourager la conservation, la mise en valeur et la viabilité des milieux naturels sur le territoire**

MESURES	ACTIONS PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES PARTENAIRES
1.1 Adopter et mettre en œuvre un plan visant la protection et la mise en valeur des milieux naturels présentant un intérêt écologique.	1.1.1 Déterminer les sites présentant des espèces vulnérables, un intérêt écologique et les milieux humides pour l'ensemble du territoire. Ajouter une zone tampon sur la richesse du milieu humide.	2023 - 2024	Urbanisme
	1.1.2 Élaborer un plan municipal de conservation et de mise en valeur des sites d'intérêts particuliers.	2024 - 2025	Urbanisme
	1.1.3 Sensibiliser les secteurs publics, privés et agricoles pour élargir les aires protégées et maximiser la protection des espèces vulnérables.	En continu	Travaux publics Urbanisme
1.2 Favoriser la résilience des espaces naturels.	1.2.1 Localiser, surveiller et contrôler les zones présentant des espèces exotiques envahissantes.	En continu	Travaux publics
	1.2.2 Promouvoir la biodiversité par la connectivité des milieux et l'implantation d'habitats pour accueillir animaux aquatiques, terrestres et aériens (ex. : corridors forestiers, îlots de plantes pollinisatrices, végétalisation des bassins de rétention, reboisement global, etc.).	En continu	Travaux publics
1.3 Adopter une politique de l'arbre et modifier le cadre réglementaire pour faciliter sa mise en œuvre.	1.3.1 Adopter une politique de l'arbre accompagnée d'un guide de plantation, d'entretien et d'émondage.	Guide en ligne depuis 2019 Dépliants et Politique 2023	Travaux publics
	1.3.2 Réaliser un inventaire des arbres publics et des arbres remarquables, puis élaborer un plan de gestion du couvert végétal.	2023	Travaux publics
	1.3.3 Identifier les espaces potentiels en y incluant les terre-pleins pour les plantations et attirer une ressource pour surveiller le ratio des arbres sur terrains résidentiels et commerciaux pendant la saison estivale.	En continu	Loisirs Travaux publics Urbanisme
	1.3.4 Inclure les procédures de protection des arbres dans les devis d'appel d'offres.	En continu	Travaux publics Urbanisme

INDICATEURS	VALEURS DE RÉFÉRENCE	CIBLES
Superficie du territoire conservé (en m <sup>2</sup> )	5,22 km <sup>2</sup> de zone de conservation (21 % de 25,22 km <sup>2</sup> )	Augmenter de 20 % d'ici 2030, soit 4,8 km <sup>2</sup> supplémentaires
Nombre de sites avec aménagements d'habitats naturels	À venir	Augmentation
Nombre d'activités de sensibilisation auprès de l'ensemble des secteurs (communiqués, cahiers d'activités, kiosques, nombre de pancartes, etc.)	Kiosques : 0 Écoles : 0 Camps de jour : 0 Pancartes : 4 (sites des ruches), Centre nautique (1), Centre administratif et communautaire (été avec jardin).	Maintien ou augmentation
Nombre d'arbres publics	À venir	Augmentation de 30-50 % (pour atteindre la cible de 30 % de canopée). Donnée 2021 : Canopé 20,1 % Couvert forestier 14,3 %

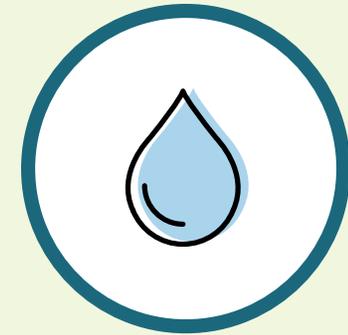
**Favoriser l'intégration des écosystèmes et des paysages naturels dans les milieux de vie**

MESURES	ACTIONS PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES PARTENAIRES
2.1 Poursuivre la gestion écologique des parcs et aménagements publics dans une optique de favoriser le bien-être citoyen.	2.1.1 Cibler la plantation selon les zones d'îlots de chaleur, les corridors forestiers potentiels, les espaces publics, la dégénérescence future et suivre le plan de gestion du couvert végétal. Carte interactive à développer avec l'apport des citoyens avec l'application Voilà! Signalement par exemple.	En continu	Travaux publics
	2.1.2 Poursuivre la plantation d'arbres et conserver une équipe pour leur entretien toute l'année.	En continu	Travaux publics
	2.1.3 Favoriser la plantation d'espèces indigènes et mellifères, de plantes vivaces et réduire les surfaces gazonnées (couvre-sol diversifié).	En continu	Travaux publics
	2.1.4 Assurer la formation continue des équipes d'horticulture pour intégrer les bases d'une gestion écologique des aménagements et inclure des clauses pour assurer la protection des arbres publics dans les contrats octroyés.	En continu	Travaux publics Formations externes
	2.1.5 Inscrire la Ville aux Fleurons du Québec pour souligner ses efforts d'embellissement horticole durable.	2023	Travaux publics
2.2 Sensibiliser les résidents sur l'importance de la biodiversité et encourager la création de projets rassembleurs.	2.2.1 Instaurer un mécanisme de reconnaissance des aménagements paysagers écologiques et l'agriculture urbaine (concours, taxes ajustées selon le ratio gazon/aménagement durable).	2024	Travaux publics
	2.2.2 Faire la promotion des subventions pour la plantation en secteur résidentiel et supporter les projets communs sur terrains publics et en secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI), de jardins comestibles, de partage des récoltes d'arbres fruitiers ou tout autre projet rassembleur.	2023	Communications Écoles Acteurs locaux Travaux publics
	2.2.3 Organiser des campagnes de sensibilisation pour encourager la biodiversité dans les pelouses et la présence des arbres en ville, notamment par des activités d'animation dans les écoles et camps de jour, puis en installant des panneaux d'interprétation dans le parc-nature.	En continu depuis 2022	Communications
	2.2.4 Créer un arboretum.	2026	Travaux publics

INDICATEURS	VALEURS DE RÉFÉRENCE	CIBLES
Couverture végétale totale (en %) définit comme l'ensemble des superficies boisées d'un demi-hectare et plus	14,3 % (CMM, 2022 selon données 2021)	Augmentation
Couverture de canopée (en %) part de la cime des arbres située à trois mètres et plus du sol	20,1 % (CMM, 2022 selon données 2021)	Augmentation (10 %)
Superficie laissée à l'état naturel/diversifié comparativement à tondue (en m <sup>3</sup> )	1 bassin de rétention (8 475 m <sup>2</sup> )	Augmentation à 34 715 m <sup>2</sup> (tous les bassins de rétention : Joseph-Chatelain (8 475 m <sup>2</sup> ), cours d'eau Des Ormeaux (15 980 m <sup>2</sup> ), Bernadette-Laflamme (5 860 m <sup>2</sup> ), rue De Niverville (4 400 m <sup>2</sup> ))
Nombre d'arbres distribués et subventionnés annuellement	300 dons d'arbres de calibre moyen 150 jeunes pousses 65 arbres subventionnés, ≈ 48 arbres/an depuis 2020	Augmentation
Nombre de projets échanges de vivaces et autres plantes	Nul pour le moment	2 annuellement (printemps et été)
Résultat à la cote des Fleurons du Québec	Nul pour le moment	4/5

## AXE 2

# Préservation de la qualité de l'eau



**Protection de la qualité des cours d'eau et des berges**

MESURES	ACTIONS PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES PARTENAIRES
3.1 Assurer la gestion des bandes riveraines et favoriser leur végétalisation.	3.1.1 Poursuivre la réalisation du plan d'intervention selon la caractérisation des rives du bassin fait en 2012. Terrains municipaux faits. Mettre à jour l'inventaire au besoin.	2024	Travaux publics
	3.1.2 Créer un site de démonstration des meilleures pratiques sur un terrain municipal.	2026	Travaux publics
	3.1.3 Travailler avec des organismes pour sensibiliser les citoyens au niveau de l'impact de la vitesse de navigation sur les berges.	2024	Communications COVABAR
3.2 Sensibiliser les riverains à la protection de la qualité de l'eau.	3.2.1 Offrir une nouvelle subvention pour la plantation d'arbres et arbustes.	En cours depuis 2020	Travaux publics Finances
	3.2.2 Poursuivre le développement des ateliers d'interprétation aux abords du bassin de Chambly.	En continu	Loisirs Travaux publics
	3.2.3 Créer un dépliant sur les bonnes pratiques d'aménagement des rives.	2023	Communications Urbanisme
	3.2.4 Offrir une nouvelle subvention pour la végétalisation des rives des citoyens (PTI 2025).	2025-2026	Travaux publics Finances
3.3 Surveiller la qualité de l'eau et des berges sur le territoire afin de faciliter l'accès à l'eau.	3.3.1 Appliquer le règlement 2008-47 sur l'assainissement des eaux de la Communauté métropolitaine de Montréal.	Depuis 2020	Génie
	3.3.2 Installer des fontaines dans les parcs pour faciliter le remplissage des bouteilles d'eau et diminuer les bouteilles en plastique.	En continu depuis 2021	Travaux publics
	3.3.3 Soutenir et participer aux efforts de suivi de la qualité des eaux et de nettoyage des rives de la rivière Richelieu – 27 000 \$ pour le projet Fondation Rivières en 2022-2023.	Depuis 2020	Travaux publics Organismes partenaires
	3.3.4 Favoriser l'accès et la vue sur le bord de l'eau pour en développer le tourisme (émondage pour percées visuelles tout en augmentant et installant des mobiliers riverains).	En continu	Loisirs Travaux publics Urbanisme

INDICATEURS	VALEURS DE RÉFÉRENCE	CIBLES
Nombre de campagnes de sensibilisation visant la protection des berges et bandes riveraines	Nul pour le moment	2 par année (kiosque + porte-à-porte)
Nombre d'occurrences d'E. coli où l'eau est impropre à la baignade au Centre nautique Gervais-Désourdy	Rapport de Fondation Rivières à venir	0 par année
Nombre de sites avec libre accès à l'eau potable	En 2022, 30 abreuvoirs de ville + 3 points d'eau accessibles Remplis Vert (Garage municipal, Pôle culturel de Chambly, Centre administratif et communautaire)	Augmentation

**Diminuer la contamination des cours d'eau et des sols environnants**

MESURES	ACTIONS PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES PARTENAIRES
4.1 Améliorer la gestion des eaux de pluie.	4.1.1 Poursuivre les travaux de séparation des égouts sanitaires et pluviaux jusqu'au remplacement complet des égouts combinés.	En continu	Génie
	4.1.2 Sensibiliser les citoyens sur les différents types d'aménagement de rétention des eaux (ex. : jardins de pluie et assurer le débranchement des gouttières des égouts lors de rénovations).	En continu	Urbanisme
	4.1.3 Aménager des stationnements écologiques et des noues dans les emprises de la Ville.	En continu	Génie Travaux publics
	4.1.4 Faire la promotion des stationnements écologiques par une campagne de communication et offrir des incitatifs, modifier les normes pour faciliter leur implantation. Campagne contre îlots de chaleur – 2023	2023	Communications Urbanisme
4.2 Diminuer l'utilisation des pesticides sur le territoire.	4.2.1 Promouvoir des solutions alternatives efficaces pour le contrôle des espèces indésirables.	2023	Communications Travaux publics Urbanisme
	4.2.2 Développer un programme d'encadrement pour l'application commerciale des pesticides et fertilisants sur le territoire et assurer sa mise en œuvre.	2024	Travaux publics Communications Urbanisme Greffe
	4.2.3 Accréditer les entrepreneurs qui offrent l'application de biopesticides sur le territoire de la ville (permis d'opération commerciale).	2024	Travaux publics Urbanisme
4.3 Poursuivre le suivi des fosses septiques et des champs d'épuration.	4.3.1 Inspecter toutes les installations pour s'assurer de leur conformité face aux normes environnementales en vigueur.	En continu	Urbanisme
	4.3.2 Resserrer les normes de surveillance des fosses septiques. Avis maximum de seuil de contamination.	2024	Urbanisme

INDICATEURS	VALEURS DE RÉFÉRENCE	CIBLES
Volumes d'eau des surverses annuelles	2020 : 750 631 m <sup>3</sup> 2021 : 192 325 m <sup>3</sup>	Diminution
Nombre d'entrepreneurs accrédités qui offrent l'application de biopesticides	Nul pour le moment	Augmentation (50 % des entrepreneurs actifs sur le territoire)
Proportion de fosses septiques et champs d'épuration conformes annuellement	100 % (total de 67)	100 %

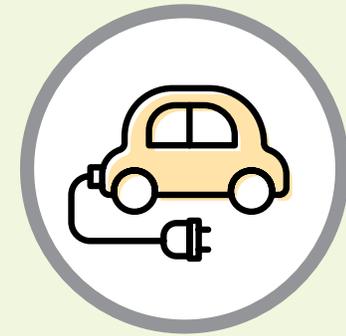
Réduire la consommation d'eau potable

MESURES	ACTIONS PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES PARTENAIRES
5.1 Réduire la consommation d'eau potable du secteur résidentiel.	5.1.1 Réviser le règlement pour réduire les périodes autorisées d'arrosage et veiller à son suivi – Règlement 2020-1438.	Depuis 2020	Travaux publics Urbanisme
	5.1.2 Élaborer un guide sur les meilleures pratiques (maison et aménagements paysagers alternatifs).	2023	Travaux publics Communications
	5.1.3 Réaliser un aménagement paysager écologique au Pôle culturel de Chambly pour servir de lieu de démonstration des bonnes pratiques à adopter.	2023	Communications Travaux publics
	5.1.4 Organiser des visites de l'usine de distribution et de la station d'épuration des eaux (après rénovations).	2025	Communications Génie
5.2 Promouvoir la récupération des eaux de pluie résidentielles et municipales.	5.2.1 Poursuivre le programme de subvention pour l'achat de récupérateurs d'eau de pluie.	En continu	Travaux publics Finances
	5.2.2 Utiliser les points d'eau de pluie pour des activités ne nécessitant pas d'eau potable telles que l'arrosage des plantes. Faciliter l'utilisation de l'eau de la rivière Richelieu pour les contrats privés à la Ville.	En continu	Travaux publics
5.3 Promouvoir l'utilisation d'équipements à faible consommation d'eau potable.	5.3.1 Encourager l'installation d'équipements performants pour les nouvelles constructions et rénovations pour l'ensemble des secteurs.	2024	Urbanisme
	5.3.2 Subventionner l'achat d'équipements d'économie d'eau.	Depuis 2020	Travaux publics Finances
	5.3.3 Remplacer graduellement des équipements sanitaires par des appareils à faible consommation d'eau dans les bâtiments municipaux.	En continu	Travaux publics
	5.3.4 Sensibiliser l'implantation de systèmes de récupération des eaux grises dans les bâtiments municipaux, secteurs résidentiels et ICI.	2024	Travaux publics Urbanisme

INDICATEURS	VALEURS DE RÉFÉRENCE	CIBLES
Quantité d'eau potable distribuée annuellement (en L par année)	4 702 000 000 L totaux par année en 2021 (SECTEAU, 2021) 410 L par jour par habitant (31 450 hab. en 2021) Moyenne canadienne : 215 L par jour par habitant (Statistique Canada, 2019) Moyenne québécoise : 262 L par jour par habitant (Statistique Canada, 2019)	Diminution
Montant octroyé en subvention annuellement pour l'achat de matériel d'économie d'eau potable	3000 \$ troussees d'économie d'eau potable 361 \$ destinés annuellement aux subventions de barils récupérateurs d'eau de pluie (moyenne depuis 2016)	Augmentation

## AXE 3

# Qualité de l'air, gaz à effet de serre et efficacité énergétique



**Améliorer la qualité de l'air**

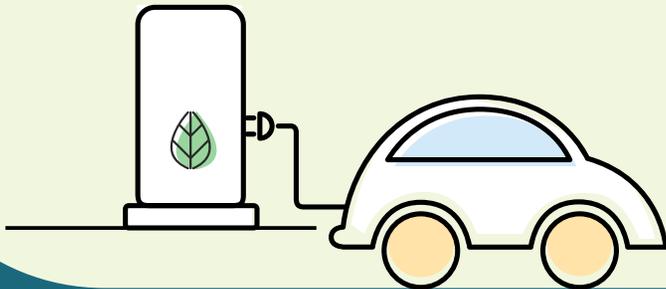
MESURES	ACTIONS PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES PARTENAIRES
6.1 Restreindre la marche au ralenti inutile des véhicules.	6.1.1 Suivre la directive administrative pour tous les véhicules publics stationnés et tenir des campagnes de sensibilisation des employés de la Ville.	En continu depuis 2020	Communications Travaux publics
	6.1.2 Sensibiliser au niveau des zones scolaires, près des garderies, des CPE ainsi que des centres commerciaux - Stagiaire pour faire une tournée de la situation.	2023	Travaux publics Communications
6.2 Encourager l'utilisation de véhicules moins énergivores et diminuer les besoins en déneigement.	6.2.1 Moderniser la flotte de véhicules pour diminuer leur consommation (ex. : moteur électrique ou au gaz naturel).	En continu	Travaux publics
	6.2.2 Offrir une subvention aux citoyens pour l'achat et l'installation d'une borne électrique à domicile.	Depuis 2022	Finances Travaux publics
	6.2.3 Analyser l'implantation des quartiers enneigés, où les opérations de déneigement et déglçage sont largement diminuées, avec une procédure sécuritaire et viable dans le but de réduction des GES et des impacts environnementaux de l'épandage.	À venir	Travaux publics
6.3 Réglementer l'utilisation des unités de chauffage sur le territoire.	6.3.1 Promouvoir le remplacement des poêles au mazout et au bois comme source d'énergie principale.	En continu	Communications Urbanisme
	6.3.2 Modifier le règlement de construction (2017-13-56) - Empêcher l'implantation de système de chauffage non renouvelable (ex. : le mazout).	2023	Urbanisme
	6.3.3 Poursuivre la sensibilisation des citoyens sur une utilisation responsable des feux extérieurs et minimiser ses impacts.	En continu	Incendie
6.4 Accroître les efforts d'éradication de l'herbe à poux.	6.4.1 Réaliser une campagne d'information sur les problèmes de santé reliés à l'herbe à poux et sur les solutions d'éradication.	Depuis 2020	Travaux publics
	6.4.2 Organiser une journée d'arrachage d'herbe à poux en collaboration avec les citoyens, les institutions, commerces et groupes communautaires.	Depuis 2021	Loisirs Organismes locaux Travaux publics
	6.4.3 Inspecter, entretenir et ressemer les terrains municipaux pour assurer l'éradication pérenne de la plante et encourager la biodiversité.	2018 2022 et suivante	Travaux publics

INDICATEURS	VALEURS DE RÉFÉRENCE	CIBLES
Proportion de véhicules municipaux hybrides ou électriques	20,5 % (7 véhicules sur 34)	65 % d'ici 2028 (remplacer 3 par année)
Nombre annuel de campagnes de sensibilisation visant à éviter la marche au ralenti inutile de tous les véhicules	0	2 par année
Nombre annuel de campagnes de sensibilisation sur le contrôle de l'herbe à poux	2	Augmenter

**Optimisation du réseau de transport actif et collectif**

MESURES	ACTIONS PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES PARTENAIRES
7.1 Consolidier et augmenter l'utilisation du transport collectif et actif.	7.1.1 Aménager des stationnements incitatifs pour vélos aux lieux appropriés dont aux arrêts d'autobus.	2021 - 2024	Travaux publics EXO
	7.1.2 Développer des formules et horaires flexibles favorisant le transport par autobus (intra et inter-Chambly).	En continu	EXO Travaux publics
	7.1.3 Réévaluer l'implantation du service de vélos en libre-service offert par la Ville et poursuivre le soutien financier aux organismes offrant ce service.	2025	Loisirs Partenaires pour l'entretien
7.2 Promouvoir les transports actifs sur tout le territoire.	7.2.1 Développer le réseau cyclable, améliorer la connectivité et la sécurité des pistes existantes des secteurs de la ville de Chambly et des villes voisines.	En continu	Travaux publics Urbanisme
	7.2.2 Adopter un plan de mobilité active. Étude de circulation et mandat pour la mobilité active.	Étude préliminaire en cours	Communications Loisirs Urbanisme
	7.2.3 Aménager des sentiers urbains, des corridors scolaires et des oasis urbains.	En continu	Travaux publics
	7.2.4 Élargir les zones de déneigement du réseau de mobilité active.	En continu	Travaux publics

INDICATEURS	VALEURS DE RÉFÉRENCE	CIBLES
Nombre de passages enregistrés du système de transport collectif à Chambly	54 241 passages en 2021 sur les lignes locales à Chambly (autobus 10, 11, 12 et 13)	Augmentation
Nombre de kilomètres de pistes cyclables et de trottoirs	Pistes, bandes et sentiers cyclables : 53 km Trottoirs : 73 km	Augmentation
Nombre annuel de campagnes de sensibilisation pour promouvoir le transport actif	1	Augmenter



Favoriser la réduction des gaz à effet de serre (GES) et la consommation d'énergie

MESURES	ACTIONS PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES PARTENAIRES
8.1 Poursuivre les actions pour réduire les principales sources de GES (bilan 2010).	8.1.1 Mettre à jour le Bilan carbone de la Ville pour s'assurer de l'atteinte des objectifs fixés en 2010.	2023	Travaux publics
	8.1.2 Évaluer la réduction des émissions globales entre 2010 et 2023.	2024	Travaux publics
	8.1.3 Évaluer la réduction des émissions du secteur corporatif entre 2010 et 2020.	2024	Travaux publics
8.2 Favoriser les technologies écoénergétiques.	8.2.1 Assouplir la réglementation municipale pour faciliter l'implantation des toits verts, murs végétaux et recouvrement réfléchissant dans le développement résidentiel, commercial et industriel.	Toits verts autorisés depuis 2020-2021	Urbanisme
	8.2.2 Promouvoir des mesures d'économie d'énergie dans le cadre de toute nouvelle construction et rénovation (ex. : ajouter des critères dans les gros projets (indice subjectif)).	En continu	Urbanisme
	8.2.3 Conseiller pour que les nouvelles constructions tendent vers les normes Novoclimat, BOMA, Visez Vert, LEED, etc. Incitatifs pour réduire les coûts de permis et formation des inspecteurs municipaux.	2023	Urbanisme
	8.2.4 Prévoir l'achat de thermostats programmables, de détecteurs de mouvements pour l'éclairage ou tout autre système de domotisation dans les bâtiments municipaux.	En continu	Travaux publics
8.3 Accompagner les résidents et le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI) pour l'implantation d'énergie renouvelable.	8.3.1 Promouvoir le site Internet de la Ville pour faire connaître les autres formes d'énergie renouvelable (géothermie, solaire, etc.).	2023	Communications Travaux publics Urbanisme
	8.3.2 Publier un répertoire des principaux programmes d'économie d'énergie offerts aux citoyens sur le site Internet de la Ville.	Depuis 2020	Travaux publics Urbanisme Communications
	8.3.3 Favoriser des liens entre professionnels et institutions pour permettre l'installation de nouveau prototype d'économie d'énergie (secteur ICI).	2024	Travaux publics Urbanisme

INDICATEURS	VALEURS DE RÉFÉRENCE	CIBLES
Émissions de GES globales de la ville Corporatives : Provenant des activités municipales, soit des bâtiments, des véhicules, traitement des eaux et éclairage. Collectives : Transport routier et gestion des matières résiduelles	2011 : Corporatives : 1 832 t éq. CO <sup>2</sup> Collectives : 112 220 t éq. CO <sup>2</sup> Totales : 114 052 t éq. CO <sup>2</sup>	Diminution
Nombre d'infrastructures vertes implantées annuellement	0	1
Nombre de permis à coûts réduits émis annuellement qualifiés écoénergétique par la Ville	0/an	Augmentation
Proportion de bâtiments municipaux pourvus de thermostats programmables et de détecteurs de mouvement au niveau de l'éclairage	30 %	100 %

## AXE 4

# Saine gestion des matières résiduelles



**Respecter les principes de réduction, réutilisation, recyclage et valorisation (3RV)**

MESURES	ACTIONS PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES PARTENAIRES
9.1 Améliorer les performances de l'administration municipale en gestion des matières résiduelles.	9.1.1 Tenir les comités pléniers et les assemblées du conseil municipal sans papier.	Depuis 2020	Conseil municipal Greffe
	9.1.2 Réutiliser les effectifs de bureau à l'interne avant d'acheter de nouveaux équipements, acheter usagé, etc.	En continu	L'ensemble des services
	9.1.3 Améliorer le tri à la source des matières résiduelles dans tous les bâtiments et parcs municipaux.	En continu depuis 2019	Travaux publics
	9.1.4 Inclure des lignes directrices en développement durable dans la politique d'achat et approvisionnement : achat local, durabilité, écoconception, service après-vente, etc.	Depuis 2020	Division Approvisionnement
	9.1.5 Créer un guide interne pour rendre les procédures de travail (au garage), réunions, réceptions et événements municipaux écoresponsables.	2024	Travaux publics Directeurs de services
9.2 Réduire le gaspillage alimentaire.	9.2.1 Offrir des conférences et ateliers pour aider les citoyens à réduire le gaspillage alimentaire.	Depuis 2022	Communications Travaux publics
	9.2.2 Sensibiliser pour réduire le gaspillage alimentaire du secteur commercial, institutionnel et des organismes locaux (ex. : écoles, épiceries, RPA, auberges, cuisines communautaires, restaurateurs, etc.).	2023	Communications Chambre de commerce Loisirs
	9.2.3 Mettre à la disposition de la population des frigos communautaires ou autres programmes afin de permettre le partage des aliments.	Depuis 2022	Communications Loisirs OBNL participants

INDICATEURS	VALEURS DE RÉFÉRENCE	CIBLES
Nombre d'emplacements municipaux avec des îlots de tri (parcs et bureaux municipaux)	65	Augmentation à 112 (47 de plus) pour en avoir au moins un par site
Nombre de frigos communautaires, partage et dons de récoltes (ex. : distribution de citrouilles)	2	5



**Sensibilisation, information et partenariat pour améliorer les performances en gestion de matières résiduelles sur le territoire**

MESURES	ACTIONS PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES PARTENAIRES
10.1 Informer et accompagner les citoyens sur divers sujets environnementaux.	10.1.1 Offrir des séances d'information publiques, conférences, formations pour engager le changement au niveau de la gestion des matières résiduelles à domicile et au travail. Développer des vidéos avec des entrevues de citoyens qui donnent leurs propres trucs.	Depuis 2021	Communications MRC Partenaires
	10.1.2 Ouvrir un bureau d'information environnementale rassemblant l'ensemble des services en environnement de la Ville sous un même toit (ex. : les écoquartiers à Montréal).	2024	Direction générale
	10.1.3 Poursuivre la mise à jour du site Internet et rassembler les informations pertinentes pour les citoyens.	En continu	Communications
10.2 Offrir un service d'accompagnement personnalisé pour le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI).	10.2.1 Déployer le programme d'accompagnement des ICI.	2022	Travaux publics
	10.2.2 S'assurer que la gestion des matières résiduelles dans le secteur de la restauration soit adéquate et permette de détourner les matières organiques de l'enfouissement.	2023	Travaux publics
	10.2.3 Offrir des activités éducatives dans les écoles, les camps de jour et lors des événements municipaux.	Débuté en 2020	Travaux publics
	10.2.4 Offrir des concours zéro déchet pour les écoles ou les familles.	2023	Travaux publics
	10.2.5 Organiser une tournée des bacs lors des différentes collectes pour éduquer les citoyens à mieux trier leurs matières à la maison comme au travail.	2023 si l'escouade verte est déployée	Travaux publics

INDICATEURS	VALEURS DE RÉFÉRENCE	CIBLES
Nombre annuel d'ateliers éducatifs tenus dans les écoles, camps et kiosques	Kiosques : 8 Écoles : 15 en 2021, 24-25 en 2022 Camps de jour : 3	75 par année
Nombre annuel d'actions d'accompagnement auprès des ICI favorisant leurs performances en GMR	5	25

MESURES	ACTIONS PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES PARTENAIRES
11.1 Augmenter la performance au niveau de la gestion des matières résiduelles.	11.1.1 Rendre disponibles des bacs de récupération des matières résiduelles à tous les promoteurs et organisateurs d'événements.	En continu	Travaux publics Loisirs Communications
	11.1.2 Modifier le règlement des déchets pour permettre à plus de multilogements d'intégrer les collectes municipales au moyen de bacs.	2022	Greffé Travaux publics
	11.1.3 Développer une route pour les ICI pour les conteneurs de matières organiques.	2023	Travaux publics MRC
	11.1.4 Diminuer le nombre de collectes d'ordures à une fois par mois lors du prochain appel d'offres et achat des bacs pour tous.	2025	Travaux publics
11.2 Bonifier l'offre de services de l'Écocentre.	11.2.1 Augmenter graduellement le nombre de journées par année jusqu'à un horaire de 4 jours par semaine toute l'année.	2023 - 2024	Travaux publics
	11.2.2 Implanter un magasin de réutilisation possédant un service de démantèlement avec un organisme de réinsertion sociale. Planifier 2 conteneurs aménagés et entente avec OBNL (ex. : POSA).	2024	Travaux publics OBNL
	11.2.3 Rassembler les différents points de dépôt, dont les appareils électroniques à l'Écocentre.	2025 seulement lorsque l'horaire sera élargi à 5 jours/sem	Travaux publics
11.3 Poursuivre le déploiement de points de dépôts pour les matières résiduelles.	11.3.1 Implanter des points de dépôt pour la collecte de bouchons de liège.	Depuis 2019	Pôle culturel de Chambly
	11.3.2 Implanter un conteneur pour récupérer les bouteilles et contenants de verre et promouvoir son utilisation.	Depuis 2019	Travaux publics 2M Ressources
	11.3.3 Déployer la collecte des styromousses et autres plastiques refusés dans le bac de recyclage.	Depuis 2021	Travaux publics Filières de recyclage
	11.3.4 Promouvoir la récupération des textiles, accessoires et souliers sur le territoire.	2023	
11.4 Revaloriser localement les matières résiduelles produites par les services municipaux.	11.4.1 Créer un site de compostage pour les résidus verts produits lors des aménagements et entretiens paysagers municipaux.	Depuis 2020	Travaux publics
	11.4.2 Évaluer la faisabilité de récupérer et réutiliser les agrégats des balayures de rues pour en diminuer l'achat, le transport et l'enfouissement.	2024	Travaux publics
	11.4.3 Évaluer les différentes méthodes de gestion des boues d'épuration des eaux usées et mettre en place des projets pilotes avec des partenaires locaux.	2024	Génie

INDICATEURS	VALEURS DE RÉFÉRENCE	CIBLES
Quantité annuelle (en kg) de matières enfouies par habitant	2021 : 680 kg/hab. 2020 : 580 kg/hab.	Cible de la Politique québécoise : 700 kg/hab.
Ratio des matières résiduelles collectées en porte-à-porte	2021 : 52 % ordures, 23 % recyclage, 24 % organiques (collectes ordures aux 2 sem.) 2020 : 58 % ordures, 21 % recyclage, 21 % organiques 2019 : 59 % ordures, 22 % recyclage, 18 % organiques 2018 : 61 % ordures, 22 % recyclage, 17 % organiques (1 <sup>re</sup> année des Organibacs)	Tri optimal : 15 % ordures, 35 % recyclage, 50 % organiques
Tonnage annuel des filières de réutilisation, recyclage et valorisation des matières hors collectes	75 % des matières à l'Écocentre qui évitent l'enfouissement (moyenne de 2019 à 2022).	Maintien à 80 % ou plus

MESURES	ACTIONS PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES PARTENAIRES
12.1 Promouvoir les bonnes pratiques de rénovation, de construction et de déconstruction.	12.1.1 Faciliter l'implantation de critères de construction durables des certifications reconnues (BOMA, Visez Vert, etc.). — Incitatifs sur le coût des permis selon le nombre de critères de construction durable et formation des inspecteurs municipaux – Article à ajouter dans le règlement sur les permis et certificats.	2024	Finances Urbanisme
	12.1.2 Concevoir un guide de la déconstruction, indiquant les filières de récupération, de recyclage et de valorisation.	2024	Communications Urbanisme Travaux publics
	12.1.3 Sensibiliser les résidants et les promoteurs sur la valorisation des résidus de construction, de rénovation et de démolition lors de l'émission de permis de rénovation.	2024	Urbanisme Travaux publics
12.2 Réglementer.	12.2.1 Adopter un règlement sur le bannissement des sacs, contenants et objets à usage unique pour l'ensemble des acteurs de la Ville.	2022 - 2023	Greffe
	12.2.2 Assouplir les normes d'approvisionnement afin de faciliter l'intégration de matériaux recyclés pour les différents travaux et appels d'offres.	2024	Division Approvisionnement Génie Travaux publics
12.3 Offrir des subventions.	12.3.1 Bonifier la subvention pour les couches lavables en incluant les produits hygiéniques et sous-vêtements absorbants.	Depuis 2020	Travaux publics Communications
	12.3.2 Offrir une subvention pour encourager l'utilisation de matériaux écoconçus (moins nocifs et à faibles impacts en fin de vie (ex. : Victoriaville et Plessisville).	2024	Communications Travaux publics Urbanisme

INDICATEURS	VALEURS DE RÉFÉRENCE	CIBLES
Nombre de permis distribués annuellement dont le coût a été réduit pour cause d'utilisation de bonnes pratiques	Nul pour le moment	Augmentation
Montant annuel octroyé en subventions municipales	23 000 \$ en 2022	Augmentation



**AXE 5**

# Amélioration des milieux de vie



MESURES	ACTIONS PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES PARTENAIRES
13.1 Préserver les zones tampons pour diminuer les nuisances.	13.1.1 Poursuivre l'application du règlement existant au niveau des normes d'aménagements des zones tampons.	En continu	Urbanisme
	13.1.2 Réaliser l'aménagement de zones tampons, haies et buttes antibruits, planter des microforêts.	En continu	Travaux publics
	13.1.3 Réglementer sur la plantation et les ratios de conservation/remplacement des arbres sur l'ensemble du territoire de la ville.	2023	Travaux publics Urbanisme
13.2 Diminuer la pollution lumineuse.	13.2.1 Poursuivre la conversion des réseaux d'éclairage extérieurs en utilisant une technologie moins énergivore.	En continu (80 % converti)	Travaux publics
	13.2.2 Réglementer l'éclairage commercial et résidentiel. Bonifier le PIIA et le règlement de zonage.	2024	Urbanisme
	13.2.3 Promouvoir de bonnes pratiques pour les résidants et petits commerces sur l'éclairage.	2025	Communications
13.3 Multiplier les processus pour alimenter le Fonds pour l'urgence climatique.	13.3.1 Adopter un règlement de redevance pour les projets de développement urbain afin de créer un fonds pour investissement en développement et à caractère environnemental.	Depuis 2022	Direction générale Finances

INDICATEURS	VALEURS DE RÉFÉRENCE	CIBLES
Nombre annuel de plaintes concernant les nuisances (bruit, entretien et propreté des terrains au niveau des déchets et herbes hautes)	2019 : 300 2020 : 520 2021 : 570	Diminution
Pourcentage du réseau d'éclairage municipal converti pour des équipements plus efficaces	80 %	100 %
Montant accumulé dans le Fonds pour l'urgence climatique	0 \$ en 2022	Augmentation

MESURES	ACTIONS PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES PARTENAIRES
14.1 Supporter l’achat local.	14.1.1 Soutenir les efforts et programmes existants pour l’achat local avec des partenaires comme la Chambre de commerce.	Depuis 2020	Communications Direction générale
	14.1.2 Tenir à jour le répertoire des entreprises locales de Chambly en ligne afin d’encourager l’achat local.	En continu	Communications Direction générale
	14.1.3 Bonifier les marchés locaux sur une base hebdomadaire pour améliorer l’économie locale.	En place depuis 2018	Direction générale
	14.1.4 Implanter une carte de fidélité aux commerces de Chambly.	2024	Direction générale
14.2 Favoriser l’autonomie alimentaire et le partage de connaissances, de biens et services pour réduire la consommation.	14.2.1 Implanter des potagers dans les écoles primaires et dans les camps de jour.	2024	Travaux publics
	14.2.2 Développer le réseau des jardins communautaires et encourager l’agriculture urbaine.	2025	Loisirs Travaux publics
	14.2.3 Encourager l’entraide et le partage de biens et services dans la communauté (récoltes, vivaces, astuces pour les réparations ou petits travaux, créer un « Outil-O-thèque »).	2023 à 2027	Communications Loisirs Partenaires OBNL
	14.2.4 Sensibiliser les citoyens à réduire leur empreinte environnementale en leur permettant de se fixer des objectifs à court comme à long terme, créer des événements de plantation par les citoyens.	En continu	Communications Travaux publics
14.3 Organiser des conférences et journées de sensibilisation sur divers enjeux environnementaux.	14.3.1 Promouvoir le parc-nature et y organiser des activités éducatives pour les jeunes, les familles et observateurs de la nature (ex. : ornithologues).	2024	Communications Loisirs Travaux publics
	14.3.2 Organiser des sorties à vélo pour les citoyens et écoliers et préparer des kiosques d’information faisant la promotion du transport actif.	2025	Loisirs Travaux publics
	14.3.3 Organiser une soirée d’observation du ciel étoilé et sensibiliser à la pollution lumineuse.	2027	Loisirs

INDICATEURS	VALEURS DE RÉFÉRENCE	CIBLES
Nombre de permis d’entreprises locales	122 industries 704 commerces	Augmentation
Nombre de parcelles publiques mises à la disposition et entretenues par des citoyens (en m <sup>2</sup> ). Ex. : jardins communautaires, jardinières, platebandes, terrepleins.	1 jardin communautaire (agrandi de 30 % en 2022) 35 jardinières dans la ville 1 platebande gourmande	Augmentation
Nombre annuel d’événements visant à diminuer l’empreinte écologique de la communauté (conférences, plantations d’arbres, échange de vivaces, échange de semences, partage d’outils, nettoyage des berges, Opération Grand Ménage)	8	Augmentation



# PLAN D'ACTION Politique environnementale 2022-2027

VILLE DE CHAMBLY

Réalisé par la division Environnement de la Ville de Chambly.

NOVEMBRE 2022